

# « Les normes injustes engendrent une disparition des paysans »

18 mai 2019 / Entretien avec Nicolas Girod et Xavier Noulhianne



Le 20 mai 2019, cela fera deux ans que Jérôme Laronze, éleveur bovin en Saône-et-Loire, a été tué de trois balles par un gendarme. Un drame survenu après plusieurs années de déboires administratifs pour le paysan. Reporterre a recueilli les témoignages de deux éleveurs qui seront présents à la journée organisée dimanche 19 mai, en mémoire de la mort de Jérôme Laronze.

---

• *Propos recueillis par Marie Astier*

La journée d'hommage et de réflexion pour le deuxième anniversaire de la mort de **Jérôme Laronze** a lieu dimanche 19 mai à Cluny, le programme est [ici](#). Les deux éleveurs interrogés par *Reporterre* participeront à la table ronde « *élevage paysan et violences administratives* ».

**Nicolas Girod est le nouveau porte-parole de la Confédération paysanne. Il élève dans le Jura des vaches laitières montbéliardes pour le comté et le morbier**



Nicolas Girod, éleveur et porte-parole de la Confédération paysanne.

« Jérôme, je le connaissais déjà un peu avant, j'étais intervenu avec lui sur une table ronde lors d'une fête paysanne. Quand j'ai appris sa mort, ça a été un choc assourdissant. Cela arrive régulièrement que les relations avec l'administration soient dures. L'humain ne rentre pas en ligne de compte dans sa gestion. Elle vient mettre une pression supplémentaire à quelqu'un qui a besoin d'accompagnement plutôt que de normes et de contrôles.

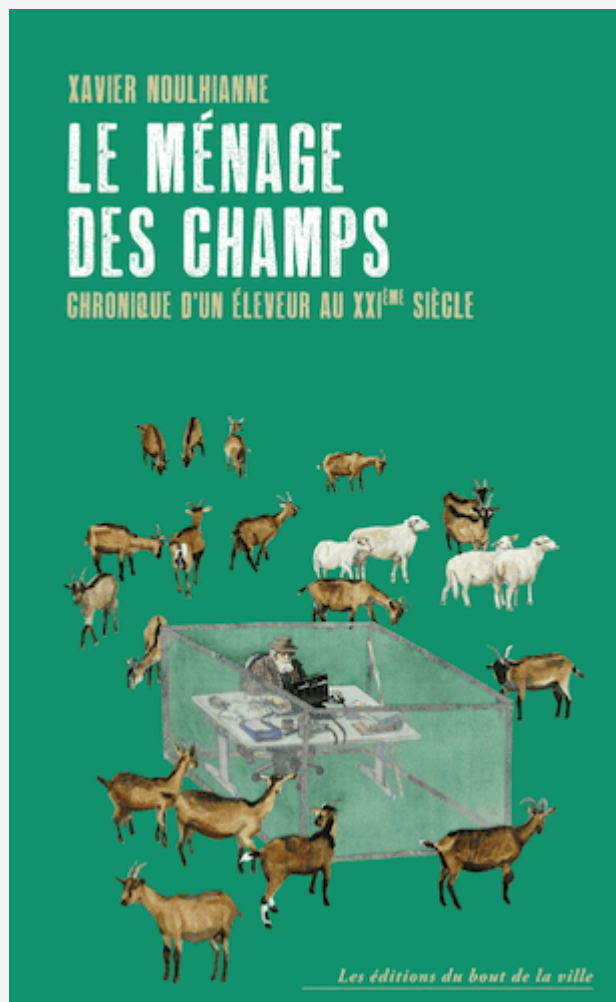
On a des normes injustes, inappropriées, bâties sur un modèle qui ne correspond pas à toutes

les paysannes et paysans. Cela engendre une disparition des paysans et une uniformisation, une mise à l'écart de ce qui ne rentrerait pas dans le moule. Ce que l'on défend au travers de l'agriculture paysanne, c'est une démarche. On peut répondre à l'objectif d'une norme par quantité de moyens. Cela, l'administration a énormément de mal à le prendre en compte. Par exemple, sur le bouclage électronique des animaux, on a bataillé des années pour l'éviter et c'est devenu obligatoire. Un autre système d'identification des animaux ne rentre pas dans le dogme de l'administration.

Pour parler de mon expérience d'éleveur, j'ai été confronté à la crise sanitaire de la fièvre catarrhale ovine (FCO). On appelle cela une maladie de l'exportation. Elle a été utilisée par la France comme rempart à l'importation de viande depuis d'autres pays, qui l'a classée à un niveau de dangerosité qui n'avait pas de rapport avec la réalité. Quand la FCO est arrivée sur le territoire français, ça a été le retour de bâton, les autres pays ont classé la FCO de la même façon et les éleveurs français ne pouvaient plus exporter, vers le Maghreb notamment. Pour que les élevages qui dépendent de l'exportation puissent continuer, il fallait que le territoire soit indemne, donc vacciner sur la totalité du territoire, même chez les paysans qui n'en ont pas besoin. C'est une maladie qui en élevage laitier a très peu d'effets. Dans le Jura on a monté un **collectif pour la liberté vaccinale**, on est allés devant le tribunal et on a été reconnus coupables – mais pas condamnés – parce qu'on n'avait pas voulu vacciner nos animaux. C'est le genre de choses absurdes qui ne correspondent pas du tout à nos systèmes autonomes d'élevage à l'herbe.

À la Confédération paysanne, après la mort de Jérôme, on s'est dit qu'il ne fallait plus jamais que ça arrive. La question c'est : comment on arrive à allier la dénonciation de l'absurdité de tout cela, l'accompagnement des paysans dans ce système pour ne pas les laisser sur le carreau, tout faisant évoluer le système normatif afin qu'il prenne en compte la réalité de nos existences paysannes ? »

**Xavier Noulhianne est éleveur de chèvres et brebis dans le Lot-et-Garonne, et auteur de *Le ménage des champs*, éditions du bout de la ville, 2016.**



Dans ce livre, Xavier Noulhianne raconte sa vie d'éleveur de chèvres et de brebis.

« Je crois bien que c'est la première fois qu'un éleveur se fait tuer dans le cadre d'un contrôle. Il faut le dire. Beaucoup de choses sont choquantes dans l'histoire de Jérôme Laronze. Il avait des retards de déclarations sur les naissances de ses veaux, qui n'étant plus traçables, n'avaient plus de valeur marchande. Parce que ton animal n'a pas de code, il peut donc être abattu. Donc l'État est le seul éleveur en France, puisque c'est lui qui décide du statut des animaux.

J'ai lu le texte de Jérôme [*Chroniques et États d'âmes ruraux*, où il explique ses déboires avec l'administration]. J'y ai lu l'état dans lequel te met la pression administrative. Moi-même, quand je me suis installé en 2006, j'ai ressenti la même pression les trois premières années. Elle fait que tu n'as plus confiance en tes gestes d'éleveur. Tout le monde vit cela chez les éleveurs, mais personne n'en parle.

Il y a donc eu Jérôme, qui a été tué et qui avait une belle ferme [un peu plus de 100 hectares], il y a aussi eu **le cas de Gabriel Dufils** qui a eu de gros problèmes avec l'administration et qui lui

a une toute petite ferme, et vous avez raconté [sur Reporterre](#) le cas de Jacques qui est un gros éleveur et s'est quand même fait enfoncer. Je me suis demandé quel était le point commun entre ces paysans qui avaient trois modèles totalement différents mais qui ont tous été victimes de l'administration. L'intensification de l'agriculture a transformé les agriculteurs en consommateurs de produits industriels [pesticides, engrais chimiques, matériels agricoles...]. Or, dans ces trois cas, ils ne l'étaient plus. Cela ne change rien que tu sois gros ou petit agriculteur. Pour Jacques, ils ont décidé qu'il n'allait plus y arriver, et tout a volé en éclats.

Au moment de la [lutte contre le puçage électronique](#), on a obtenu un rapport du ministère de l'Agriculture qui disait que parmi les 95 % d'éleveurs qui acceptaient le puçage, 80 % ne parvenaient pas à le faire parce que c'était trop compliqué. Donc ce qui compte, ce n'est pas de respecter la réglementation. Si, vu de l'extérieur, ça va, que la charge de travail nécessaire pour rembourser les emprunts est abattue et que les formulaires sont remplis, tout va bien.

Sur le côté répression policière, l'histoire de Jérôme Laronze me fait penser à une fronde qui s'est développée dans les années 1980 en Franche-Comté pour la préservation de la race Montbéliarde, une vache adaptée à l'herbe. Cette race avait été développée par les éleveurs dans les années 1900-1950. L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) a voulu faire évoluer la race, l'adapter à l'industrialisation. Des éleveurs ont donc monté un centre de sélection dissident, et l'État a fait intervenir les gardes-mobiles pour empêcher l'insémination des vaches ! Donc la force de l'AOC Comté ne vient pas des règles de l'AOC, mais du combat de ces éleveurs pour couper l'herbe sous le pied aux industriels et défendre le travail de sélection de la race accompli par leurs pères et leurs grands-pères. »

**Lire aussi :** [Les normes aveugles écrasent les paysans](#)

**Source :** Marie Astier pour *Reporterre*

**Photos :**

. chapô : [Flickr](#) (Lelou/CC BY 2.0)

. Girod : © Marie Astier/*Reporterre*

---

- Emplacement : Accueil > Entretien >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-normes-injustes-engendrent-une-disparition-des-paysans-17631>